

## Une nouvelle association nommée « Bermonfort » pour le patrimoine

Faisant suite à l'achat du fort de Bermont par la commune, les élus avaient souhaité que se crée une association pour mettre en valeur ce domaine historique qui renferme des milliers de souvenirs. C'est choses faites et les bénévoles ont installé leur conseil d'administration et voté le bureau.

30 janv. 2021 à 17:51 - Temps de lecture : 2 min



Une première visite de repérage des membres du bureau.

**L**e maire Pascal Grosjean a rappelé que la première pierre posée sur ce fort date de 1883 sur des terres prélevées manu militari, « On ne refait pas l'histoire » poursuit-il, mais ce fleuron revenant aux Bermontois, il est souhaité par l'équipe municipale en premier lieu de sécuriser ce fort.

Pour se projeter sur l'avenir de ce site il est clair que l'union fait la force, d'où l'importance d'accompagner la création d'une association de bénévoles dynamiques et engagés autour de la bâtisse.

### Créer une nouvelle association et lui choisir un nom

Le bénévolat autour des forts passionne toujours, les guides, les amoureux du patrimoine militaire, les habitants Bermontois et Châtenais, ils sont tous prêts à collaborer et œuvrer à la restauration du fort de Bermont.

Après concertation, cette nouvelle association portera le nom de « Bermonfort », il existe déjà, Bermontagne, Bermontour et par le passé « Bermontoise ». Un conseil d'administration a été validé dont le siège est situé en mairie de Bermont. Le montant annuel de l'adhésion est fixé à 15 € par personne, (20 € par couple).

L'élection d'un premier bureau est actée à l'unanimité : président Jean-Paul Naujac, vice-présidente Bernadette Devaux, secrétaire Rosine Cavin, secrétaire adjoint Yves Dechaux, trésorier Gilles Jeambrun, trésorier adjoint, Franck Carrère.

### Une nouvelle association est née "Bermonfort"

L'entrée du fort de Bermont se fait par un pont-levis de style Eiffel, dès lors on découvre une cour intérieure exceptionnelle